

## DECLARATION D'INTERETS – MINERVA

*JUIN 2025 - La thérapie par l'exercice est-elle efficace pour le traitement de la lombalgie aiguë non spécifique ? (17135)*

Nom, prénom : Grosdent Stéphanie  
Qualité : Professeur associé/assistante  
Adresse professionnelle :  
Bât. B21 Dép. des Sciences de l'activité phys. et de la réadaptation  
Quartier Blanc Gravier  
allée des Sports 2  
4000 Liège 1  
Belgique

Indiquez ci-dessous tout intérêt<sup>1</sup> éventuel que vous détenez dans l'industrie pharmaceutique :

- 1) Emploi dans l'industrie pharmaceutique au cours des cinq années précédant la date de signature : NON
  
- 2) Intérêts financiers dans le capital d'une entreprise pharmaceutique : NON

Nom de l'entreprise	Type d'action + nombre d'actions :

- 3) Travaux ou prestations réalisés précédemment contre paiement y compris stages rémunérés/non rémunérés pour le compte d'une ou plusieurs entreprises pharmaceutiques au cours des cinq années précédant la date de signature : NON
  
- 4) Autres intérêts que vous estimez devoir porter à la connaissance de Minerva y compris des éléments relatifs aux membres de votre ménage<sup>2</sup> : NON

Je soussignée, Grosdent Stéphanie, confirme par la présente, sur mon honneur, que les seuls intérêts directs ou indirects que je détiens, à ma connaissance, dans l'industrie pharmaceutique et qui pourraient influencer l'accomplissement impartial de mes tâches, sont ceux énumérés ci-dessus.

Dans l'éventualité d'un changement et au cas où je serais amenée, à l'avenir, à acquérir ou à détenir d'autres intérêts, je m'engage à en informer Minerva et à procéder immédiatement à une nouvelle déclaration d'intérêts.

Fait à Liège, le 24/06/2025  
(Signature)



<sup>1</sup> Si vous n'avez pas d'intérêts à déclarer, veuillez mentionner « non » ou « aucun » sous la rubrique correspondante.

<sup>2</sup> On entend par membres du ménage : l'époux (se), le(a) partenaire et les enfants à charge vivant sous le même toit que le signataire. Les noms de ces personnes ne doivent pas être mentionnés.